

Offre d'emploi

Chargé(e) des inscriptions au Mois du film documentaire CDD de 3 mois à temps complet

Dans le cadre de l'organisation de la 17^{ème} édition du Mois du film documentaire, Images en bibliothèques recrute une personne en charge des inscriptions en ligne des programmeurs participants.

Dates : du 29 août au 30 novembre 2016.

Fonctions :

Sous la responsabilité de la Déléguée générale et de la Chargée de communication et développement, le/la Chargé(e) des inscriptions aura la responsabilité de corriger et valider les inscriptions des programmeurs participant à la manifestation.

Il/elle sera en liaison permanente avec les professionnels participant à l'événement pour les aider dans leurs démarches.

Il/elle devra assurer un suivi précis et efficace de l'avancement des inscriptions, relancer les formulaires incomplets en respectant les délais par région, corriger les textes (synopsis des films, présentation des programmes), recadrer les photographies, etc.

Une fois les inscriptions validées, il/elle réalisera une relecture générale du programme en ligne en vue de corriger les éventuelles erreurs et participera à la mise en valeur du programme par la rédaction de courts articles sur le site Internet.

Par ailleurs, il/elle sera amené(e) à participer à d'autres tâches pour l'organisation du Mois du film documentaire (aide à l'organisation de la soirée d'ouverture, aide à la communication, etc.).

Profil :

Doté(e) d'un excellent relationnel, le/la Chargé(e) des inscriptions a le contact facile et saura faire preuve de patience et diplomatie pour accompagner les professionnels dans leurs démarches.

Sérieux/se, organisé(e) autonome et rigoureux/se, il/elle maîtrise parfaitement l'orthographe et a des facilités de rédaction.

Il/elle sait être patiente et pédagogue et ne craint pas les tâches répétitives.

Outils informatiques :

Maîtrise des outils de bureautique. À l'aise avec la recherche sur Internet.
La connaissance des logiciels Filemaker et Spip est un atout.

Niveau d'étude :

Bac +3 minimum filière culturelle.

Expérience :

Première expérience professionnelle réussie dans une institution culturelle.

Conditions salariales :

Rémunération : Smic + prime de précarité.

Congés : 2,5 jours de congé par mois.

Possibilité de bénéficier des tickets restaurant.

Remboursement des titres de transport sur justificatif à hauteur de 50%.

Possibilité d'organiser une partie du travail en télétravail.

Temps de travail :

35 heures par semaine.